



Festival de musique & Foire internationale de la truffe à Alba Avec Patrick Dheur



La Libre musique, du 7 au 11 octobre 2022





Preference Travel Team
Lic. A 1652
Rue des Francs 79 bte 4 - 1040 Bruxelles
Tél: 02/647 30 00 | Fax: 02/647 37 22

VOTRE INTERLOCUTEUR PRIVILEGIE : PATRICK DHEUR

Compositeur – Pianiste - concertiste

Bien connu comme pianiste par ses nombreuses tournées de concerts à travers le monde, Patrick Dheur est aujourd'hui également un compositeur apprécié dans une palette des genres musicaux allant de la pièce instrumentale aux ensembles de musique de chambre, des fresques symphoniques aux Cantates et concertos. Bénéficiant de la complicité et de la confiance d'interprètes de renom, on le retrouve comme pianiste concertiste et compositeur sur les scènes les plus prestigieuses.

Patrick DHEUR mène une carrière internationale de pianiste-concertiste et de compositeur avec plus de 20 tournées aux USA et un concert emblématique au Carnegie Hall de New York en novembre 2016. On le retrouve en Chine, au Japon, en Russie, en Italie, en France, en Norvège, en Autriche, en Allemagne, en Afrique.

Il collabore régulièrement avec les plus grands artistes, en Belgique et sur les scènes internationales (Frank Braley, Pierre Amoyal, José van Dam, Yuri Bashmet, Irina Tseitlin, Lola Bobesco, Ronald Van Spaendonck...).



Plus de 22 Cds à ce jour retracent l'évolution incessante du compositeur et de l'interprète. Cette dualité artistique peu commune est transcrite dans son nouveau livre "Composer avec le monde. Sept notes pour se comprendre" paru aux éditions Snel en novembre 2018 qui ajoute à sa créativité musicale un talent littéraire certain à découvrir dans plusieurs ouvrages et diverses publications ainsi que dans les livrets de ses Cantates et Oratorios.

Citoyen d'honneur de la Ville de Liège, sa ville natale, il s'investit dans la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine musical liégeois, notamment par sa mission de Conservateur du Musée Grétry et dans ses nombreux enregistrements en lien avec la musique et les collections muséales liégeoises.

Patrick Dheur est nommé Commissaire de la Ville de Liège aux commémorations du bicentenaire de la naissance à Liège en 1822 de César Franck en partenariat avec l'Orchestre Philharmonique Royal de Liège.

VOTRE PROGRAMME

BRUXELLES > MILAN - GRINZANE CAVOUR - POLLENZO

VENDREDI 7 OCTOBRE

En matinée, rendez-vous à l'aéroport de Zaventem.

Départ du vol direct vers Milan opéré par la compagnie régulière Brussels Airlines.

Arrivée à Milan et accueil par votre guide francophone.

Transfert vers Grinzane Cavour (environ deux heures de route).

Déjeuner dans un agriturismo en chemin.

L'après-midi, visite du château de Grinzane Cavour qui offre une superbe vue panoramique sur le vignoble des Langhe.

Le château de Grinzane Cavour s'impose par son allure de forteresse au milieu des vignobles. Depuis le XIIe siècle, il a appartenu aux plus grandes familles, jusqu'à son dernier propriétaire, Camillo Cavour, célèbre homme d'Etat italien mais également novateur en matière agricole : c'est à lui qu'on doit de nouvelles techniques de vinification. Un musée y est dédié aux Langhe et à la vie paysanne.

Transfert vers votre hôtel (environ 20 minutes) et installation.

Une fois installés, nous vous proposons une conférence dans un salon privé, animée par Patrick Dheur.



Départ pour un concert privé de Patrick Dheur à l'église San Giuseppe d'Alba.

Ensuite, découverte de la capitale piémontaise.

Ville romaine importante, Alba a maintenu un tissu urbain médiéval en forme d'escargot avec de nombreux vestiges d'art et d'architecture. En arrivant à Alba, on est frappé par ses hautes tours se dessinant à l'horizon. Construites aux XIIIe et XIVe siècles, elles étaient autrefois plus nombreuses et valurent à Alba le nom de

« Ville aux cent tours ». Dans les années 1960, elle a connu un intense développement industriel dans les secteurs du textile, de la pâtisserie (Ferrero est originaire d'Alba) et de l'imprimerie.

En 2017, Alba a été reconnue par l'UNESCO comme Ville créative de gastronomie en raison de l'importance stratégique que le secteur de la gastronomie et du vin local, ont dans le domaine économique et culturel.

Découverte de la cathédrale Di San Lorenzo.



Le Duomo d'Alba est une reconstruction de 1486 d'un précédent édifice roman. A l'intérieur, outre le très beau dallage et des peintures et sculptures de grande qualité, vous remarquerez le superbe travail de marqueterie sur les 35 stalles en bois du début du XVIe siècle placées dans le chœur.

Transfert vers un restaurant une étoile Michelin.

Déjeuner 6 services. Durant ce repas d'une grande finesse, vous profiterez du paysage de collines à couper le souffle.







Voyage « La Libre Musique » By Preference – Festival musical & foire de la truffe à Alba, avec Patrick Dheur

Après le repas, route vers Barbaresco et Neive, classés parmi les plus beaux villages anciens d'Italie. Possibilité de monter au sommet de la tour de Barbaresco, qui du haut de ses 36 mètres, permet d'avoir une vue à 360° sur la région des Langhe Roero.







Retour à Pollenzo, visite de la Banca del vino qui possède les meilleurs vins italiens et dégustation.

En fin de matinée, transfert vers Alba où vous assisterez au concert organisé dans le cadre du Festival d'Alba (musique classique – programme 2022 en préparation).

Le festival de musique d'Alba est collaboration internationale entre la ville d'Alba et une école de musique du Maryland, aux USA. Vous y verrez de très beaux concerts de jazz et de musique classique. Les événements se déroulent aussi bien dans les endroits historiques de la ville qu'en dehors.

Déjeuner dans un restaurant local, menu autour de la truffe.

L'après-midi, vous assisterez à la foire internationale de la truffe.

La Foire Internationale de la truffe est une manifestation haute en senteurs qui rassemble chaque année des centaines d'amateurs du précieux tubercule. Les rues de Alba se remplissent d'étals recouverts de truffes noires ou de truffes blanches plus rares. Passion de riches, car la truffe blanche peut atteindre les 150 € pour seulement 50 g ! Des stands déploient à l'occasion de nombreuses spécialités artisanales parfumées à la truffe sous forme de bocaux et de conserves, de quoi ramener de bons produits en souvenir.



La truffe d'Alba est récoltée en Italie (Piémont, Émilie-Romagne, Marches, Molise, Lombardie, Vénétie, Toscane, Ombrie, Abruzzes) et en Istrie (Adriatique). Présente de septembre à décembre, sa commercialisation n'est autorisée que d'octobre à décembre.

Plante qui se nourrit des végétaux en décomposition, la truffe se développe par mycorhization (association symbiotique entre un champignon et les racines d'une plante hôte, souvent un arbre). De forme irrégulière, la truffe d'Alba possède une peau lisse, blanche, jaunâtre, blanc rosé ou grise selon les racines des arbres où elle prend naissance. Elle peut atteindre 10 cm et peser jusqu'à 500g, sa chair blanche à marron rouge, finement veinée de blanc, déploie un arôme puissant caractéristique d'ail sauvage, d'échalote et de fromage...

Habituée des sols humides, elle est plus volumineuse que la truffe noire et deux à trois fois plus chère pour être plus rare.

Comme toutes les truffes, elle ne se lave pas mais se brosse. Elle se consomme uniquement crue, tranchée en lamelles ou râpée en copeaux sur un plat chaud (risotto, œufs, pâtes...) et quelques grammes suffisent pour aromatiser un plat. Produit éphémère, elle se déguste avant son ramollissement, signe de sa maturation maximale...

Ensuite, transfert vers Bra (environ 30 min de route), la capitale du Slow food.

Développée au XIe siècle, elle devint en 1559 possession des Savoie. Bra garde d'importants témoignages baroques dont l'église Sant'Andrea que vous visiterez. Plusieurs édifices Renaissance et baroques ornent la ville, spécialement le long de la via Vittorio Emanuele II.

Sa célébrité se poursuit de nos jours car c'est ici le Slow Food a vu le jour en 1986, une association à but non lucratif dont l'objectif est de contrer le fast-food et la disparition des traditions gastronomiques locales.



Retour à Pollenzo en fin de journée (environ 10 min de route).



Départ vers Barolo (environ 30 minutes), en empruntant de belles routes panoramiques à travers les vignobles. Ce bourg a donné son nom à l'un des vins les plus prisés au monde, le fameux « roi des vins et vin des rois ».

Barolo est le village le plus connu des Langhe, cette région verdoyante et vallonnée du Piémont, située à quelques kilomètres au sud d'Alba. Cette contrée est façonnée par des siècles de culture de la vigne, où certains châteaux médiévaux sont ouverts au public, comme celui de Barolo. Onze villages composent la célèbre route des vins : à La Morra, Verduno, Roddi et Cherasco, le terroir est sablonneux et les vins sont plutôt légers. A Montforte, Serralinga, Castillone, Grizane et Diaro, les vins sont plus structurés et corsés. Enfin, à Novello et Barolo, l'équilibre du vin est parfait, et le cépage nebbiolo est roi.



Promenade à pied dans les ruelles du village et visite du WIMU, Wine Museum, logé dans le château des Marquis Falleti.

Le musée de Barolo est un parcours initiatique à travers la culture du vin et de son histoire. Une visite interactive qui conduit le visiteur à pénétrer les mystères et les mythes du fruit de Bacchus.

Ensuite, visite des caves à vin « Marchesi di Barolo».

Établies aussi à Barolo, près du château du Marquis de Falleti, les caves à vin Marchesi di Barolo sont vieilles de plus de 200 ans. Le cachet ancestral des caves révèle des traces d'histoire d'un vignoble qui a su évoluer au gré du temps. La cave Marchesi di Barolo ne produit pas uniquement du Barolo, même si ce vin reste leur atout majeur. D'autres vins y sont élaborés comme le Barbera ou le Barbaresco, deux autres produits de grande qualité.



Déjeuner au restaurant de la cave. Durant le repas, vous aurez l'occasion de déguster une sélection de trois vins.

Après le déjeuner, promenade digestive en compagnie d'un trifulao et son chien. Vous utiliserez un chien truffier pour suivre le parfum insaisissable des truffes à travers les bois. La promenade se terminera avec une dégustation de truffe noire.





Départ vers Asti (environ 45 minutes).

Au cœur des collines du Monferrato, Asti est un petit joyau d'architecture urbaine et un haut lieu de production et de vente de produits agricoles et vinicoles, et possède un centre en ellipse, entrecoupé par des ruelles médiévales étroites et tortueuses qui délimitent l'espace appelé Recinto dei Nobili (l'enceinte des nobles), jadis place forte des maisons-tours des familles les plus influentes. À la suite de l'expansion démographique, cette enceinte fut secondée au XIVe siècle par celle plus populaire du Recinto dei Borghigiani (l'enceinte des habitants du bourg). Le long des rues bordées d'arcades, un charme provincial se dégage, invitant à la flânerie.

Promenade dans les rues pittoresques pour rejoindre le baptistère, remarquable édifice du XIIe siècle. Une fois sur la place Alfieri, vous visiterez la collégiale de San Secondo, dont le chœur abrite de belles statues baroques, avant de vous diriger vers la cathédrale, élégant édifice en brique datant des XIVe et XVe siècles, flanqué d'un gracieux portique de style gothique.

Déjeuner et temps libre pour profiter du marché d'Asti.

Asti poursuit une grande tradition commerciale depuis le Moyen Age. Le grand marché s'étend sur trois places avec 47 stands de cultivateurs et une soixantaine de produits alimentaires, sans parler des nombreux étals de produits non alimentaires (environ 250!). Vous trouverez le marché quotidien sur la piazza Catena et le marché couvert datant de 1925 à la piazza Libertà.





Déjeuner libre à Asti.

En début d'après-midi, transfert vers l'aéroport de Milan (environ 1h30 de route).

En fin d'après-midi, envol vers Bruxelles avec la compagnie régulière Brussels Airlines.

Arrivée à Bruxelles dans la soirée.

HÔTEL ALBERGO DELL' AGENZIA 4*

L'hôtel « Albergo dell' Agenzia » est le résultat d'une restauration méticuleuse de l'ancienne résidence royale de Pollenzo, demeure historique du roi Charles-Albert, duc de Savoie.

Aujourd'hui, le vaste complexe néo-gothique abrite l'Université des Sciences Gastronomiques, la banque du vin et, l'hôtel 4*, qui accueille ses hôtes dans une ambiance chaleureuse et informelle mais à la fois raffinée.

Situé à quelques kilomètres d'Alba et de Bra, l'hôtel possède un restaurant gastronomique, où savourer le mieux de la cuisine piémontaise, bar, piscine extérieure, hammam, grand bain à remous, salle de fitness. Un joli parc de deux hectares et le club de golf Cherasco dans les environs immédiats complètent la gamme d'offres exclusive de l'hôtel.

Les chambres sont élégamment décorées et meublées, elles portent chacune le nom d'un grand cru - d'un Barolo, Barbaresco ou Roero -.

Le restaurant vous ravira avec une cuisine en pleine harmonie avec la philosophie Slow Food et les étiquettes prestigieuses du Comptoir du Vi. Dans les caves du XIXe siècle, plus de 300 producteurs ont déposé une sélection de leurs meilleurs vins, afin d'y réaliser la mémoire historique du vin italien, un patrimoine œnologique unique.











Le prix

SUR BASE DE MINIMUM 20 PARTICIPANTS.

AVANT LE 1^{ER} JUILLET, LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : 2.650 €

APRES LE 1^{ER} JUILLET, LE PRIX PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : 2.750 €

LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : 450 €

CE PRIX COMPREND:

- Les vols avec la compagnie Brussels Airlines.
- Les taxes d'aéroport (à ce jour +/- 65 euros).
- Les transferts et les transports en autocars climatisés.
- Les services d'un guide local francophone qualifié.
- Le logement en chambre double et petit déjeuner dans l'hôtel 4* mentionné (ou similaire).
- La pension complète.
- Un forfait boissons lors des repas du soir (un verre de vin, eau et café/thé).
- Un déjeuner dans un restaurant étoilé Michelin.
- Les visites et excursions prévues au programme.
- Le concert dans le cadre du Festival d'Alba.
- Le concert privé de Patrick Dheur.
- La présence de Patrick Dheur, pianiste et compositeur de talent.
- L'encadrement Preference Travel Team, de Bruxelles à Bruxelles.
- Les détails et attentions de La Libre.
- La TVA.

CE PRIX NE COMPREND PAS:

- Le déjeuner à Asti.
- Les boissons lors des déjeuners.
- Les différents pourboires et les dépenses personnelles.
- Les assurances avec « Assurinco ».
- Les frais des éventuels tests Covid (PCR, antigénique,...) exigés avant, pendant ou au retour du voyage par les autorités locales, compagnies aériennes et autres prestataires.

REMARQUES IMPORTANTES:

Pour participer a ce voyage, les citoyens belges doivent etre en possession de leurs carte d'identite. Pour les autres nationalites, veuillez contacter votre ambassade.

LES VISITES SE FONT A PIED AVEC PARFOIS DES SOLS IRREGULIERS OU PAVES. POUR LE BON DEROULE DU VOYAGE, NOUS DEMANDONS AUX PARTICIPANTS D'AVOIR UNE BONNE MOBILITE.

INSCRIPTION AU VOYAGE A FORFAIT FESTIVAL D'ALBA, DU 7 AU 11 OCTOBRE 22

A RENVOYER CHEZ: PREFERENCE - TRAVEL TEAM (Lic. A 1652) Rue des francs 79 boite 4 - 1040 Bruxelles TEL: 02/647 30 00 - FAX: 02/647 37 22 $\underline{\mathsf{INFO@PREFERENCE.BE}} \, \big| \, \mathsf{WWW.PREFERENCE.BE}$ JE, SOUSSIGNE, PRENOM: NOM: ADRESSE: N° POSTAL: LOCALITE : TELEPHONE: GSM: FAX: ADRESSE E-MAIL: PLACE(S) POUR LE VOYAGE EN REFERENCE RESERVE **DONNEES PASSAGER N°1** (TELLES QUE MENTIONNEES SUR LE PASSEPORT) N° de CI: Date d'emission : Date d'expiration :_____ DONNEES PASSAGER N°2 (TELLES QUE MENTIONNEES SUR LE PASSEPORT) DOUBLE A 1 LIT DOUBLE A 2 LITS DOUBLE A PARTAGER SINGLE TYPE DE CHAMBRE: **EN OPTION:** Assurance aupres de « ASSURINCO » ANNULATION (HORS COVID) - PRIME DE 4 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER ☐ JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE ☐ JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE MULTIRISQUE COVID* (ASSISTANCE + BAGAGES + COVID) - PRIME DE 5,76 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER ☐ JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE ☐ JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE *Au vu de la situation actuelle, nous vous recommandons vivement une couverture COVID

PAGE 1/2

PRIX: Avantage: Prix presto jusqu'au 1^{ER} juillet: 2.650 € Apres le 1^{ER} juillet, le prix par personne en chambre double est de: 2.750 € Le supplement single est de: 450 € Taxes d'aeroport incluses - sous reserve de modification par la compagnie aerienne

UN ACOMPTE DE 30% EST PAYABLE A LA RESERVATION SUR LE COMPTE BANCAIRE KBC AU NOM DE: TRAVEL TEAM S.A.

LE SOLDE DU DOSSIER EST PAYABLE AU PLUS TARD POUR <u>LE 7 SEPTEMBRE 2022</u>

PAIEMENTS: IBAN: BE92 7440 6349 9223

SWIFT/BIC: KREDBEBB **REFERENCE:** ALBA D.3585

TOUT PAIEMENT PAR CARTE AMERICAN EXPRESS SERA MAJORE DE 2,5 % DU MONTANT TOTAL.

Par la presente, je souscris un contrat de voyage a forfait selon les conditions particulières de vente de Travel Team Consult & Representative S.A. (CI-JOINT) ET SELON LES CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE LA COMMISSION DE LITIGES VOYAGES A FORFAIT (DISPONIBLE A LA DEMANDE AVEC LE FORMULAIRE D'INFORMATION STANDARD B).

 $En \ cas \ de \ sous cription \ a \ L'assurance, je \ reconnais \ avoir \ pris \ connaissance \ des \ conditions \ generales \ et \ particulieres \ du \ contrat.$

J'AUTORISE PREFERENCE - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRÉSENTATIVE S.A. À UTILISER MES DONNÉES PERSONNELLES DU PRÉSENT FORMULAIRE POUR LE BON SUIVI DE MON INSCRIPTION AU VOYAGE ET J'ACCEPTE D'ÊTRE TENU INFORMÉ DES DIFFÉRENTS PRODUITS OU PROMOTIONS PAR EMAIL ET/OU PAR POSTE.

FAIT A		, LE
SIGNATURE PO	OUR ACCORD:	

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTES DE VOYAGES A FORFAIT DE TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE S.A – PREFERENCE

La loi du 1^{er} décembre 2017, régissant le contrat de voyages à forfait, est d'application pour les présentes conditions particulière de vente. Dans le présent texte, TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE, S.A. est appelé « l'organisateur » et le client est appelé « voyageur ».

1. CONTRAT DE VOYAGES A FORFAIT: INFORMATIONS PAR L'ORGANISATEUR

Les offres de voyages de l'organisateur sont rédigées de bonne foi en fonction des données disponibles lors de la rédaction. L'organisateur se réserve le droit de corriger les erreurs matérielles manifestes dans les informations fournies. Il y a acceptation explicite par les parties pour spécifier que les informations précontractuelles peuvent être modifiées avant la conclusion du contrat. Les informations données par téléphone par les préposés de l'organisateur sont toujours données sous réserve.

2. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

A l'acceptation par le voyageur du contrat de voyage, un acompte de minimum 30% du prix du voyage total sera demandé au voyageur.

En fonction du montant et/ou de la nature du voyage, un second acompte pourra être demandé par l'organisateur. Le solde sera payable au plus tard 30 jours avant le départ du voyage. Les documents de voyage ne seront délivrés qu'après règlement du solde du prix total du voyage.

3. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR

Le voyageur peut résilier le contrat de voyage à tout moment avant le début du voyage à forfait sous réserve de payer à l'organisateur des frais de résiliation fixés forfaitairement comme suit :

Jusqu'à 90 jours avant le départ : 30 % du prix total du voyage
De 89 à 60 jours avant le départ : 50 % du prix total du voyage
De 59 à 31 jours avant le départ : 75 % du prix total du voyage
De 30 à 0 jours avant le départ : le prix total du voyage

L'annonce de cette résiliation par le voyageur doit parvenir à l'organisateur par lettre recommandée ou par email et prend effet le jour même ou le premier jour ouvrable suivant la date de l'annonce, compte tenu des horaires de bureau de l'organisateur (du lundi au vendredi, jours fériés exclus) en ce qui concerne la détermination de date de résiliation. Lorsque le voyage a débuté, il n'y a plus aucun remboursement possible. Tout voyage interrompu ou abrégé pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

4. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur de voyage peut résilier le contrat de voyage à forfait si le nombre de personnes inscrites pour le voyage à forfait est inférieur au nombre indiqué dans le contrat. Dans ce cas, l'organisateur se doit de notifier la résiliation du contrat au voyageur, au plus tard vingt jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de plus de six jours ou dans le délai de sept jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de deux à six jours.

5. MODIFICATIONS DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur se réserve le droit d'effectuer des modifications mineures au contrat de voyage dans les limites fixées dans l'article 24 al. 2 et 3 de ladite loi. Conformément aux articles 19 à 23 de la loi relative à la vente de voyages à forfait publiée le 1/12/2017, l'organisateur se réserve le droit de modifier à la hausse ou à la baisse les prix du contrat, après sa conclusion et dans les modalités prévues par ladite loi.

En ce qui concerne des modifications significatives apportées par l'organisateur, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

6. CESSION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR A UN TIERS

En ce qui concerne la cession du contrat de voyageur par le voyageur à un tiers, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des

annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

7. CARNET DE VOYAGE

Ce document final avant le départ du voyage fait partie intégrante du contrat de voyage. Il contient les dernières mises-à-jour des informations du voyage sauf informations communiquées en toute dernière minute provenant d'une source extérieure à l'organisateur.

Dans ce carnet figureront le nom et le n° de téléphone du responsable auquel le voyageur se référera en cas de problème et/ou de non-conformité. Le voyageur sera tenu d'accepter que l'ordre dans lequel se dérouleront les visites peut changer par rapport au texte du carnet selon le conseil avisé du guide, au courant des circonstances locales l'exigeant éventuellement.

En ce qui concerne l'hébergement au cours des circuits organisés, sauf indication contraire, les chambres sont réservées en catégorie standard dans les hôtels mentionnés ou similaires. L'organisateur ne peut être tenu responsable d'éventuels inconvénients rencontrés concernant la chambre ou inhérents à la gestion hôtelière de l'établissement choisi. L'organisateur ou son délégué veilleront toutefois toujours à transmettre les demandes spécifiques au préalable et à solutionner les problèmes éventuellement rencontrés lors du séjour.

8. DOCUMENTS DE VOYAGE

Le voyageur doit, au départ du voyage, être en possession des documents nécessaires pour le voyage : passeport en état de validité, carte d'identité en cours de validité, visa, carte de vaccination si nécessaire. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable de cette sorte de manquement éventuel.

9. HORAIRES DE VOLS ET SIEGES DANS L'AVION

Les horaires de vols sont communiqués sous réserve de changement par la compagnie aérienne opérant. L'organisateur, recevant du voyageur la demande de pré-réservation de place spécifique dans l'avion, ne peut la garantir formellement. La plupart des compagnies aériennes ne confirment jamais la pré-réservation de sièges dans l'avion et se réservent le droit de modifier toute pré-réservation de sièges à tout moment et sans préavis.

10. CONSCIENCE DES RISQUES

Le voyageur participant à un voyage de groupe doit être conscient, en fonction des informations fournies par l'organisateur, qu'un circuit peut comporter certains dangers dus au hasard mais aussi aux modes de déplacement, à la nature imprévisible, au relief escarpé ou à l'isolement de certaines contrées, aux maladies tropicales, au climat changeant etc. sans que cette liste ne soit exhaustive. Le voyageur a l'obligation de s'informer sur les conditions de santé de la destination.

11. PLAINTES ET LITIGES

Tout litige porté à la connaissance de l'organisateur, par lettre recommandée ou par email dans les 15 jours du retour et ne pouvant être tranché à l'amiable entre parties, sera soumis à la Commission de litiges Voyage ou, si c'est la volonté du voyageur, soumis au tribunal compétent de l'arrondissement judicaire de Bruxelles de rôle linguistique français.

12. ASSURANCE CONTRE L'INSOLVABILITE FINANCIERE

L'organisateur a souscrit une assurance couvrant ses clients contre sa propre insolvabilité financière auprès du Fonds de Garantie Voyages :



Assuré contre l'insolvabilité financière

par le Fonds de Garantie Voyages®, Av. de la Métrologie, 8 B1130 Bruxelles - tél.+32 (0)2/240 68 00 Fax +32 (0)2/240 68 08 www.gfg.be - mail@gfg.be

Lic Cat A 1652

01/07/2018